



COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

Le RNCREQ en faveur d'une redevance sur l'eau

Montréal, le 3 décembre 2004 – Devant la levée de bouclier provoquée par l'intention du gouvernement du Québec d'instaurer une redevance sur l'eau, le Regroupement national des conseils régionaux de l'environnement du Québec (RNCREQ) tient à réitérer son appui de principes à ce type de mesure. *«Nous sommes pour notre part fort heureux de constater que le gouvernement poursuit sur sa lancée en utilisant de plus en plus la formule des instruments économiques et fiscaux comme outil de protection de l'environnement (redevances, droits, permis, etc.). Il s'agit à notre avis d'un outil efficace pour favoriser la protection de l'environnement et la préservation des ressources.»* a d'abord tenu à souligner M. Guy Lessard, président du RNCREQ. *«Utilisés en complément de la réglementation, ces instruments modifient les prix et les signaux du marché, permettant de décourager certains modes de production ainsi que l'usage abusif des ressources»* a-t-il ajouté.

Rappelons que les québécois comptent parmi les plus grands consommateurs d'eau au monde. Aussi, bien que le Québec jouisse d'une très grande abondance en eau, reste que cette ressource naturelle est menacée, tant au niveau de sa qualité que de sa disponibilité. *«Il faut souligner le fait que le gouvernement entend enfin se donner des moyens pour protéger cette ressource vitale»* estime par ailleurs M. Lessard en faisant référence à la création d'un Fonds de l'eau qui serait financé par ces redevances.

Ceci dit, le président du RNCREQ précise que *«le débat reste à faire maintenant sur les modalités de mise en œuvre de cette initiative. Il faut éviter que l'application universelle de cette mesure ne crée des effets indésirables ou qu'elle soit source d'iniquité, voir d'appauvrissement.»*

Enfin, le RNCREQ souligne qu'il espère que cette mesure s'inscrira dans une stratégie globale visant le recours aux instruments économiques dans les autres secteurs d'activités qui ont des incidences sur l'environnement et les ressources naturelles (transports, consommation, matières résiduelles, etc.).

- 30 -

Source : Guy Lessard, président du RNCREQ (418) 338-1906 / (418) 955-1217
Philippe Bourke, directeur général (514) 861-7022 / (514) 791-7022